LE MAG DU PUY
SAINTE-RÉPARADE

N°10 octobre -novembre 2011
www.ville-lepuysaintereparade.fr

AGIR AU QUOTIDIEN

Un seul objectif : améliorer encore notre cadre de vie

POUR UN VILLAGE PLUS VIVANT

Festivités de l'été

Ville du Puy Sainte-Réparade

SOMMAIRE

Le Mot du Maire 3

Agir au quotidien 4-7
Un seul objectif : améliorer encore notre cadre de vie
Une grande soirée pour dynamiser les entreprises

Pour un village plus vivant 8
Un été pour festoyer

Culture et patrimoine 9
Quand culture rime avec ouverture

Tous au sport ! 10
La soirée des clubs

Du côté des plus jeunes 11
Des vacances pour tous
Quoi de neuf pour la rentrée ?

Rencontre 12
Domaine Les Bastides :
35 ans de passion et de terroir en bouteille

Citoyenneté 13
Résumé du conseil municipal du 18/07/2011

Vie démocratique 14
Libre expression des élus

Jour après jour 15
Naissances, mariages, décès.
67e anniversaire de la Libération du village

Agir au quotidien 6
Valorisation de Saint Canadet : une démarche concertée

Horaires de la Mairie

Accueil / Etat Civil

• Lundi, mardi, jeudi, vendredi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
• Mercredi de 8h30 à 12h
fermé l'après midi
(accueil téléphonique uniquement)
• Samedi de 9h à 12h

Contact
Tél. : 04 42 61 82 36
contact@mairie-lepuysaintereparade.fr
www.ville-lepuysaintereparade.fr

Service Urbanisme

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h
et uniquement sur rendez-vous l'après-midi

Police Municipale

• 7 jours / 7
• Secrétariat ouvert du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30
Tél. : 04 42 61 82 90

N° Elu d'astreinte en cas d'urgence

en dehors des horaires d'ouverture
Tél. : 06 68 48 51 49

Directeur de la publication : Jean-David Ciot
Rédaction : Anne-Claire Frieh
Photos : Mairie du Puy-Sainte-Réparade • P. Foliot
Légende de la photo de couverture : Le forum des associations sur la place L. Philibert.
Dépôt légal : 22 janvier 2009

Imprimerie :
N° siret 410 778 674 000 37
Imprimé sur papier recyclé Cyclus

Mes chers concitoyens,

En septembre 2013, la rentrée scolaire constituera un moment essentiel dans la vie des Puéchens, puisque le collège Louis Philibert accueillera ses premiers adolescents.

Certains s'interrogent quant à la réalisation effective de cet établissement.

Qu'ils se rassurent : le déroulement de la procédure administrative est à ce jour conforme au planning établi par le Conseil général des Bouches-du-Rhône, en concertation avec la Commune*.

Le panneau du permis de construire vient d'être apposé sur le terrain et le chantier démarrera au premier trimestre 2012.

L'éducation : une priorité **pour notre municipalité.**

Permettre aux jeunes Puéchens de poursuivre une scolarité dans un environnement privilégié et sécurisé, bénéficiant d'infrastructures de pointe et respectueuses de leur environnement : tels ont été les enjeux de ces trois dernières années de négociations, de discussions, de concertation au cours de toutes les étapes nécessaires à l'aboutissement de ce projet de collège.

Dans l'attente de ce nouvel équipement déterminant pour la jeunesse du Puy-Sainte-Réparade, la Municipalité a poursuivi cet été le plan de travaux dans les établissements scolaires du village pour améliorer encore la qualité des bâtiments et la sécurité des 570 élèves, conformément au plan pluri annuel de rénovation sur lequel mon équipe et moi-même nous sommes engagés et que nous réaliserons.

Avec toutes mes amitiés

Jean-David CIOT
Maire du Puy-Sainte-Réparade
Vice-Président de la Communauté du Pays d'Aix

** voir dossier du Mag du Puy N°8*

Un seul objectif : améliorer encore notre cadre de vie

→ Des écoles aux éléments du patrimoine des hameaux en passant par le centre du village, la Commune poursuit, avec le soutien du Conseil général des Bouches-du-Rhône et de la Communauté du Pays d'Aix, un programme ambitieux de rénovations, requalifications, aménagements, destinés à répondre aux attentes des administrés pour le bien-vivre, la sécurité et le confort de tous.

Les Goirands : un patrimoine à sauvegarder

La récente réhabilitation du puits couvert des Goirands illustre la politique de rénovation de notre patrimoine. La structure était si vétuste qu'elle menaçait de s'écrouler. Pour sa restauration la Municipalité a choisi de faire appel à des matériaux et techniques traditionnels adaptés à l'ancienneté de l'ouvrage : chaux hydraulique (pour plus de souplesse et de perméabilité), sable de Vaugines et galets de Durance. Symbole du centre du hameau car à la base de la distribution de l'eau à ses habitants pendant des décennies, le puits sera l'objet d'une seconde phase de rénovation. Cette dernière consistera à réparer son mécanisme afin que l'eau (non potable) coule de nouveau de sa gargouille. ■

Réhabilitation du puits des Goirands

Le cœur du Puy se redessine...

Phasée en plusieurs étapes, la réhabilitation des abords du Monument aux morts consistera dans un premier temps en la création d'espaces verts et de 4 places de stationnement en zone bleue pour compléter l'offre de parking à proximité des commerces. Cet aménagement a pour but d'ouvrir la perspective du centre du village. Dans un second temps devrait être créée une véritable esplanade valorisant le Monument aux morts, dans le prolongement logique du parvis de la mairie, pour accueillir de manière plus adéquate les cérémonies commémoratives. L'occasion d'envisager une lame d'eau originale et des matériaux plus esthétiques dans le respect de notre identité rurale. ■

La crèche est sous alarme

La Commune a procédé au remplacement des équipements prévus il y a plusieurs années pour la télésurveillance de la crèche La Farandole, qui n'avaient jamais été mis en service et qui étaient devenus obsolètes… Le Centre multi accueil fait désormais partie des équipements publics surveillés, ce qui devrait stopper les instrusions malveillantes. ■

Sécuriser le « parking » derrière la coopérative

Afin de pallier les nuisances nocturnes pour les riverains, et dans l'attente de la concrétisation du projet du futur éco-quartier de la coopérative (voir p.5 du Mag du Puy numéro 9), la Municipalité a souhaité apporter une réponse temporaire en proposant la mise en place de barrières limitant l'accès au terrain situé derrière la cave et proche des habitations. Des emplacements pour le stationnement seront conservés pour permettre le bon fonctionnement de la desserte de l'école maternelle. ■

Les nouveaux équipements de la cuisine du Foyer des Cigales

Coup de neuf dans les cuisines : près de 65 000 € investis

Au sein du restaurant scolaire des écoles du village la Commune a entrepris cet été d'importants travaux , à commencer par le remplacement de la chaudière vétuste et non conforme aux normes en vigueur par un équipement performant à condensation destiné à réduire de 30% la consommation de gaz et capable de produire l'eau chaude sanitaire. Toutes les peintures des sanitaires des enfants et des locaux techniques ont été refaites, tandis que l'installation électrique était remise aux normes. Ont été également acquis du matériel et mobilier de cuisine plus en adéquation avec les repas servis sur place et les nouvelles réglementations en matière d'hygiène. **Au Foyer des Cigales** un important programme de remplacement de gros équipement de cuisine a été initié : fourneau et piano de cuisson, four multi étages, friteuse, réfrigérateurs et chambres froides, ustensiles divers… de quoi contribuer à l'amélioration de la prestation restauration pour les seniors du village. ■

Le bâtiment public du boulodrome bientôt réhabilité

Afin de proposer un équipement public plus adapté aux besoins de ses usagers, une étude diligentée cette année a abouti à une proposition de requalification de cet espace. Très prochainement sera lancée la consultation pour recruter les entreprises chargées des futurs travaux, qui devront s'achever au printemps 2012. Le projet vous sera détaillé dans le prochain numéro de ce Mag. ■

Sécurisation de l'avenue du stade

Détaillé en page 4 du dernier Mag du Puy, le chantier de réhabilitation de l'avenue du stade (1ère tranche) est achevé, permettant aux écoliers d'emprunter en toute sécurité cette voie jusqu'au complexe sportif. Ce cheminement « modes doux » sera complété à moyen terme par de nouveaux aménagements dans le centre ville pour façonner un véritable itinéraire sûr et agréable jusqu'au collège. Les phases suivantes de cette initiative de requalification intégreront les futurs raccordements pour l'assainissement ainsi que la réfection de l'autre trottoir. ■

Le permis de construire du bâtiment affiché courant octobre sur le terrain du collège.

Voiries du collège : 1ers coups de pioche début 2012

Le dossier dédié au futur collège du Puy-Sainte-Réparade présenté dans le Mag du Puy n° 8, précisait les différentes étapes du déroulement des chantiers liés à l'établissement. Comme convenu le Conseil général se trouve actuellement en phase d'analyse des offres des candidats ayant répondu à l'appel d'offres pour la construction des bâtiments dont le permis de construire définitif a été signé par le Maire début septembre. Parallèlement la Commune avait attribué en juin le marché de maîtrise d'œuvre pour la création des voiries et réseaux de desserte, dont le programme de travaux (d'un montant d' 1,2 M€) a été approuvé par le Conseil municipal du 26 septembre dernier et devrait débuter fin janvier 2012. ■

Votre élu interlocuteur :
Jean-Claude NICOLAOU, 1er Adjoint délégué aux travaux

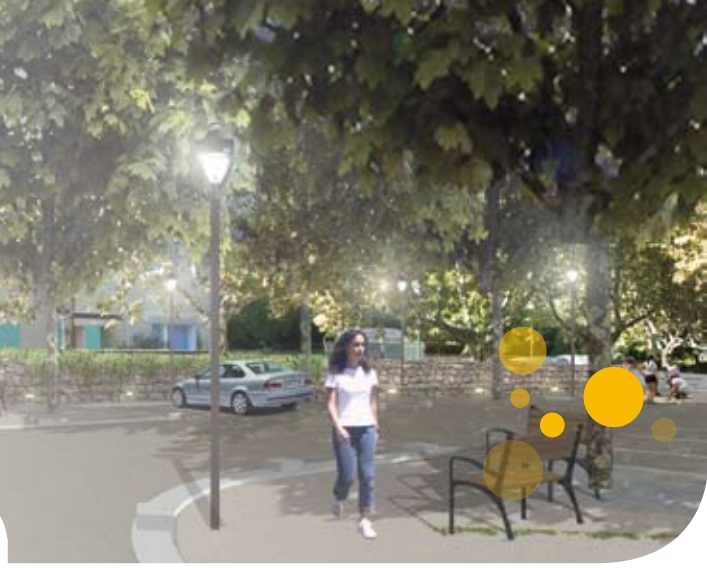

Valorisation de Saint Canadet : une démarche concertée

→ Dans le cadre de leur politique d'amélioration de la qualité de vie dans les hameaux, les élus du Puy ont entamé une réflexion globale concernant Saint Canadet, après les travaux réalisés aux Goirands (parking, puits) et à La Cride (1ère tranche de revalorisation de la place avec les containers enterrés et l'abribus). Une réunion publique a permis aux habitants d'exposer leurs attentes et d'échanger avec les élus sur ce projet qui les concerne au premier plan.

Après un état des lieux faisant ressortir la nécessité de plusieurs aménagements à réaliser aux quatre coins du hameau, décision a été prise de conduire une étude d'ensemble pour plus de cohésion dans une optique de durabilité. Ce travail, confié à un cabinet d'architectes, avec le soutien financier du Conseil général des Bouches-du-Rhône et de la Région PACA (cf. AGIR), s'est basé sur plusieurs priorités : le besoin d'un espace public fermé pour accueillir des animations, la réfection et la mise en valeur du lavoir et de la place principale, l'amélioration de la circulation des piétons, cycles, voitures et bus, la sécurisation des abords de l'école et des entrées du hameau ainsi que l'optimisation de la place haute. La démarche visait aussi à traiter l'ensemble du projet dans un esprit d'authenticité qui caractérise Saint Canadet.

> "un projet **global de valorisation en plusieurs phases**, concrétisé avec l'aval de la population."

Le Maire, Jean-David CIOT a tenu à soumettre le fruit de cette étude de faisabilité aux habitants, le 31 août dernier, en précisant que « rien n'était arrêté et que rien ne serait accompli sans l'adhésion de la population ». A cette occasion les grandes lignes du projet ont été présentées par l'architecte, visuels à l'appui. Un traitement soigné des revêtements des sols, des éclairages et du mobilier urbain devraient compléter les aménagements mentionnés plus haut, en associant habilement modernité et authenticité. Idée originale et séduisante également : l'utilisation de l'eau comme élément esthétique par le biais d'un petit canal le long de l'avenue d'Aix vers le lavoir.

Côté propreté, le remplacement de containers de tri sélectif par des colonnes enterrées sera une priorité, dans la mesure des accords avec la Communauté du Pays d'Aix qui en a la compétence. Ainsi les actuels bâtiments en dur inesthétiques situés sur la place (abris poubelle, abribus) seront détruits, évitant ainsi les usages détournés dont ils sont trop fréquemment l'objet.

Aux premières interrogations du public portant sur un éventuel échéancier et le coût des travaux, le Maire a répondu qu'aucun chiffrage n'avait encore été engagé puisqu'il ne s'agit pour l'instant que d'une étude de faisabilité soumise à la concertation. Il a été précisé que les travaux se dérouleraient en plusieurs phases étant donné leur probable montant élevé. Jean-David CIOT a aussi confirmé que les aménagements sur la place haute permettront la pratique de certains sports et incluront une aire de jeux sécurisés pour enfants. Les autres demandes formulées par les habitants lors de cette réunion, concernant notamment les possibilités de limiter la vitesse sur la RD13, l'amélioration de la collecte des ordures et l'amélioration des abords des containers sur les chemins, ont été prises en compte et sont en cours de traitement par la Mairie auprès des institutions concernées (Conseil général, CPA). ■

Quid du **débit Internet** à St Canadet ?

A l'occasion d'une question d'un riverain de Saint Canadet mécontent – à juste titre - du débit Internet très insuffisant sur le hameau – le Maire a rappelé le contexte et les multiples démarches qu'il a engagées depuis 3 ans pour tenter de remédier à cette lacune. L'amélioration du débit relève du ressort de sociétés privées, bien que France Télécom ait un monopole de fait compte tenu de l'absence de dégroupage sur la zone. En dépit d'une pétition des habitants relayée par la Mairie et envoyée à la Direction de France Télécom, de 5 rendez-vous entre le Maire et les responsables de cette dernière, d'une saisine de l'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes (ARCEP), la demande des élus pour la mise en place de fibre optique n'a toujours pas été satisfaite. Jean-David CIOT a conseillé aux personnes présentes dans l'assemblée de ne pas hésiter à effectuer de leur côté de manière individuelle ou collective des démarches auprès de France Télécom et de l'ARCEP. ■

Contacts :
- **FRANCE TELECOM - Monsieur Fabien FINUCCI**, *Directeur régional Secteur Bouches du Rhône*, 19 rue Colbert, BP 2077, 13002 MARSEILLE cedex 01
- **ARCEP - Monsieur Philippe DISTLER**, *Directeur général*, 7 square Max Hymans, 75730 PARIS cedex 15 (*www.arcep.fr*)

Exprimez-vous :

Pour consulter l'étude de faisabilité sur la requalification du hameau de Saint Canadet et faire part de vos remarques, prendre rdv avec Michel REYRE, Adjoint à l'urbanisme, au : 04 42 61 82 36 ou venez rencontrer les élus lors des permanences à l'école de St Canadet les samedis 18/11 et 3/12 de 9h à 12h.

Une grande soirée
pour dynamiser les entreprises

Contacts :
- **GEPE - Valérie PANICHI** - 321 rue Alain Bajac - ZI Terre du Fort- 84120 PERTUIS - Tél. : 06.24.01.77.20 Site : ***www.gepe.fr***

→ Sous l'impulsion du Groupement des entreprises de Pertuis et des Environs (le GEPE), une soirée a été organisée au sein des locaux de la société SODIELEC au Puy-Sainte-Réparade le 28 juin dernier en vue de valoriser les professionnels du secteur entrepreneurial.

Avec pour thématique «Les Trophées des Clefs de la Réussite», cette initiative soutenue par la Municipalité comptait 9 entreprises nominées qui ont eu l'opportunité de présenter leur activité devant une assemblée de plus de 75 chefs d'entreprise de notre bassin économique. "*Vous n'imaginez pas l'impact publicitaire et les retombées de ce type de manifestation pour ces entreprises. Cette mise en avant est une occasion que nous leur offrons afin de leur donner une visibilité accrue*" commente le président du GEPE, Florent LETIQUE. A l'aide d'une grille de notation comportant 17 critères, le jury a mis en avant 3 d'entre elles, qui ont reçu un trophée à l'effigie de la ville du Puy des mains du 1er Adjoint au Maire, Jean-Claude NICOLAOU et du Président du GEPE. Dans le but de poursuivre cette dynamique de dialogue et d'échange entre les acteurs économiques locaux, l'ensemble des nominés ont été conviés pour un déjeuner collégial. Le GEPE se félicite de cette initiative concertée et remercie tous les partenaires de cette soirée. Le choix du lieu pour cet événement n'était pas anodin ; malmenée ces derniers temps en dépit d'une expertise de pointe mondialement reconnue, l'entreprise SODIELEC ne reste pas insensible à la pertinence et aux ressources que peut représenter le réseau économique local.

Le GEPE est un groupement indépendant de 140 entreprises de toutes tailles dans le Sud Luberon - Val de Durance. Il représente une réponse pour les dirigeants désireux de créer une force d'action et une dynamique économique reconnue. D'un accès facile pour toutes les entreprises, le GEPE est un réseau convivial et résolument non élitiste. ■

Les associations du Puy
moteurs de la vie locale

→ A l'occasion du Forum des associations, l'on a pu aisément constater l'intensité de la vie associative du village, essentielle à l'épanouissement de ses habitants.

Près de 50 clubs et associations puéchens étaient présents place Louis Philibert samedi 10 septembre pour présenter leurs activités culturelles, sportives, de loisirs, caritatives, pédagogiques ou citoyennes. Pour la 4ème année consécutive, cette journée, exclusivement dédiée au tissu associatif, a été initiée par la Ville dès la rentrée. Elle permet aux familles de s'inscrire au plus vite aux cours, ateliers et disciplines proposés par les bénévoles et responsables d'associations, ou de rejoindre une cause solidaire en fonction de leurs préoccupations. Ponctué de plusieurs séquences de démonstrations d'adhérents, le forum offre une réelle occasion d'échanges et de découvertes.

Cet événement annuel s'inscrit dans la volonté de la Municipalité d'encourager au mieux le mouvement associatif, moteur d'engagement, de sociabilisation, d'épanouissement physique et moral pour les Puéchens, petits et grands. C'est en poursuivant ce même objectif qu'un plan d'accompagnement financier est mis en place, par le bais de subventions rigoureusement attribuées par le Conseil municipal au regard des bilans d'activités et des projets des structures, de leur contribution au développement de l'animation sociale, culturelle, ludique, pédagogique et sportive du Puy. ■

Le groupe Plein Chant de l'association Acti Récré.

Vos élus interlocuteurs :
Michel REYRE, Adjoint à l'urbanisme
Sergine SAIZ, Adjointe déléguée au hameau de St Canadet et au développement économique
Edmond VIDAL, Conseiller municipal délégué aux associations
Rémi DI MARIA, Conseiller municipal délégué au sport

Un été pour festoyer

→ Particulièrement convoité par les touristes cette année, le village a su proposer de mémorables moments de rencontre festive. Des marchés-guinguettes au spectacle aquatique, retour sur un été très animé.

Cette année, pour participer à la dynamique et donc à l'attractivité du hameau de Saint Canadet, une nouvelle formule d'animation a été privilégiée par la Municipalité : **les mercredis - guinguette**. Une fois par mois, de juin à août, la place du hameau invitait à la flânerie et à la découverte de produits du terroir tout en suggérant un dîner sous les platanes en esquissant quelques pas de musette. Soulignons la présence fidèle des vignerons du village.

A Saint Canadet toujours, la traditionnelle **fête votive** orchestrée par le Comité des fêtes a été marquée par une spectaculaire représentation cabaret le samedi 6 août tout en strass et plumes.

Le 21 juin, la fête de la musique a battu son plein sur la place Louis Philibert, où familles et amis étaient venus se restaurer en plein air tout en assistant aux concerts de rue. Les bénévoles du Comité des fêtes, soutenus par la Municipalité, ont une fois encore œuvré avec succès pour que toutes les générations puissent se retrouver détendues et dans la bonne humeur.

Symbole de 1789 et du passage à un monde nouveau, mais aussi de la fête de la Fédération de 1790 aux accents moins sanglants et plus festifs, **le 14 juillet** constitue un grand moment de rassemblement populaire. Le nouveau spectacle aquatique des « Fontaines magiques » avait été sélectionné cette année par les élus de la ville pour son originalité et sa poésie, représentation qui s'est avérée rafraichissante avec la participation du mistral !

Les fêtes de la Saint-Michel

→ Chaque année, grâce au travail en commun des bénévoles, des élus, des commerçants et des services municipaux, le village vit un long week-end unique de divertissement.

Chères au cœur des Puéchens, les traditionnelles fêtes de la Saint Michel du mois de septembre concoctées par le Comité des Fêtes ont, une nouvelle fois, soufflé un vent de gaité sur le village… Une fête foraine aux attractions renouvelées et pour tout âge, des artistes surprenants à tous les coins de rue, des dîners sous les étoiles, des soirées dansantes avec des groupes et des chanteurs de qualité, des bodegas, le corso de *Chars en Fête* toujours aussi surprenant : tous les ingrédients étaient réunis pour garantir le plaisir du public lors de ces festivités de la Saint Michel.

Accompagner nos Seniors

→ 3e âge, ainés, seniors… les termes se multiplient pour désigner les catégories retraitées de la population qui aujourd'hui, loin d'estimer que tout s'arrête à la retraite, embrassent l'avenir avec optimisme et jouent résolument leur rôle au sein de notre société. Au Puy où la qualité de vie est privilégiée, de nombreuses initiatives concourent à leur bien-être.

Actions municipales et associatives se combinent pour offrir diverses occasions aux ainés du village de se divertir, apprendre et se sentir entouré… Régulièrement des sorties sont organisées dans le village ou à l'extérieur par la Mairie, le Syndicat d'Initiative, les clubs de randonnée, le Foyer des Cigales etc. Ainsi ont-ils pu se réunir récemment à l'occasion d'une journée pétanque en juin dernier, de visites à la Grande Motte, à Nans les Pins, à Villeneuve lez Avignon et à Lussas dans la Drôme, ou encore de marches autour de Saint Canadet et plus loin au cœur de la Provence. Le Foyer des Cigales, avec son restaurant municipal et ses divers ateliers, constitue un lieu central au cœur du Puy pour nos aînés, et propose des déjeuners conviviaux, des lotos, de la contrée, des cours d'informatique avec le soutien de l'*Entraide*…

Atelier informatique au Foyer des Cigales, animé par Sylvie du "Jardin Numérique", avec l'Entraide 13

Vos élues interlocutrices :
Brigitte PANICHI, Adjointe au Maire déléguée aux affaires sociales - **Sergine SAIZ,** Adjointe au Maire déléguée au hameau de Saint Canadet - **Muriel WEITMANN,** Adjointe au Maire déléguée aux fêtes et aux cérémonies - **Lucienne DELPIERRE,** Adjointe au Maire déléguée aux seniors

Quand culture rime avec ouverture

→ Les saisons culturelles du Puy sont marquées par des « Rendez-Vous » mensuels éclectiques et novateurs, ouverts à tous publics. En point d'orgue chaque été, la Municipalité a pérennisé « Les Estivales », créées en 2008, florilège de soirées artistiques au public fidèle comme l'a démontré sa dernière édition.

Le 4e cru des Estivales en juillet dernier a confirmé le succès de cette manifestation culturelle. Quatre soirées d'évasion et de découverte étaient programmées, dont deux concerts (gospel et jazz), un show humoristique à l'accent très local et une comédie musicale de grande qualité avec la Cie Carboni. Les intempéries ont empêché certains spectacles de se dérouler en extérieur mais le public a répondu tout de même largement présent. Créé en 2008, ce festival d'été propose au public une programmation toujours variée et sélectionnée avec soin par la Commission extra municipale de la Culture. L'accès aux représentations est soit gratuit soit soumis à un droit d'entrée maximum de 5 €. Son objectif consistant à « rendre la culture accessible à toutes et à tous et proposer des moments de partage d'émotion », comme le précise par le Maire Jean-David CIOT, a été manifestement atteint.

En août, grâce à un partenariat renlouvelé par la Ville avec le Conseil général qui soutient les jeunes musiciens des **Ensembles en Résidence du Festival de Piano de la Roque d'Anthéron**, le public puéchen a pu assister à un très beau concert sur la place Louis Philibert. ■

La tête dans les étoiles...

Audacieuse initiative - réussie – pour le Syndicat d'Initiative qui a proposé au Château La Coste d'être son partenaire pour une première Nuit des étoiles. Soutenu par le Comité des Fêtes et la Municipalité, cet événement original a permis à près de 300 personnes (adultes, étudiants et enfants) d'en apprendre plus sur le ciel, le soleil, les astres … à l'aide de conférences et observations sous le planétarium. Grâce à l'appui du Planétarium Peiresc et de l'association des Astronomes Amateurs Aixois de l'Observatoire de Vauvenargues, les interventions relevaient d'un niveau scientifique de qualité. Une soirée organisée de manière très conviviale avec un pique nique en plein air au milieu du superbe site de La Coste. ■

Patrimoine : de l'urne funéraire antique aux chais de Jean Nouvel

→ « L'ancien qui dialogue avec le contemporain… » Tel était le parti pris du thème de cette nouvelle édition des Journées du Patrimoine, décliné dans les communes du pays d'Aix mi septembre.

Il renvoyait à l'héritage dont nous sommes dépositaires et garants ainsi qu'à tout le patrimoine plus récent qui participe au rayonnement culturel du village. L'occasion rêvée au Puy pour inviter les habitants à retrouver les images anciennes de leur propre jeunesse ou de celle de leurs aïeux à l'époque où les lavoirs du village étaient des lieux de palabres et de rencontres. Parfaite opportunité également pour découvrir les chantiers de fouilles sur les sites d'Arnajon et de la Villa Régine ou encore les recherches réalisées par le Conseil général des Bouches-du-Rhône sur la vie des tout premiers Puéchens… rassemblés dans les habitats troglodytes de la Quiho. L'exposition au gymnase scolaire proposait également aux passionnés d'archéologie des objets antiques (dont une remarquable tête romaine) et médiévaux mais aussi une belle collection d'outils en pierre de la Préhistoire. Les enfants ont pu participer à des ateliers manuels et créer une fresque médiévale, des mosaïques et dolia. Enfin, rien ne pouvait mieux illustrer la richesse du patrimoine contemporain puéchen que les chais de vinification du Château La Coste, signés Jean NOUVEL ! Près d'une centaine de personnes ont participé aux visites gratuites pendant ce week-end, incluant une initiation à la viticulture biologique et biodynamique ainsi qu'un explicatif des méthodes de vinification. Un grand merci aux associations, bénévoles et particuliers qui se sont associés à la Municipalité pour faire de ces journées une vraie réussite. ■

Brèves

© Festival Durance Luberon

>> Le Château d'Arnajon et son site magique a ouvert ses portes cet été au public à l'occasion de deux événements : un concert au profit des malades du SIDA et du cancer le 14 juillet en partenariat avec le Festival d'art lyrique d'Aix en Provence ainsi qu'un plaisant apero'jazz avec le Quintette Béatitude le 19 août dans le cadre du Festival Durance Luberon dont les organisateurs ont eux aussi été séduits par la beauté des lieux.

>> Le Domaine La Coste à La Cride réussit avec brio le mariage du vin et de l'art avec ses nouveaux vins de grande qualité et son *Art Centre* accueillant de prestigieuses signatures mondialement connues comme Tadao Ando, Franck Gehry, Richard Serra, Tom Shannon, Renzo Piano, Calder… Un tarif spécial pour les Puéchens est proposé pour les visites du site. Des soirées dégustations ont démarré début octobre.

• **En savoir plus :** www.chateau-la-coste.com

>> Ça a swingué au Château Paradis lors de *Music en Vignes* : pour cette édition 2011 du festival en plain air au milieu des vignes, en juillet dernier, le public a pu écouter un tribute à Pinck Floyd, la sculpturale voix d'Irene Barnes et les rythmes envoûtants d'Electro Deluxe.

Vos élus interlocuteurs :
Philippe FOLIOT, Adjoint au Maire délégué au Tourisme - **Maryvonne PESTRE,** Conseillère municipale déléguée à la Culture - **Viviane LECUIVRE,** Conseillère municipale déléguée au Patrimoine

La soirée des clubs a souligné la densité de la vie sportive du village

Gala de fin d'année de "La lune"

→ Pour la 3e année consécutive la Municipalité a souhaité mettre en avant les associations et clubs sportifs puéchens, leurs bénévoles et leurs adhérents.

L'équipe du "BOP" à l'honneur

Plus d'une quinzaine de structures proposant la pratique d'un sport co-existent au sein du village. Danse, basket, badminton, boxe, arts martiaux, gymnastique, vélo, VTT, tennis, football, futsal, musculation, tir à l'arc, activités nautiques, randonnée, course à pied… La ville soutient avec fierté petits et grands sportifs, qui, encadrés toute l'année par des bénévoles et des professionnels, s'entrainent, pour le plaisir et parfois aussi pour la performance ! Les pages de ce magazine mettent régulièrement à l'honneur certains de nos concitoyens qui se sont illustrés dans leur discipline. Elles sont aussi l'occasion de présenter les différents investissements réalisés par la Commune dans le cadre du plan d'amélioration des équipements sportifs municipaux. La collectivité attache une importance particulière à ce soutien, qui s'exprime aussi par l'attribution de subventions aux clubs, considérant que l'épanouissement des habitants du village passe en partie par la possibilité de s'adonner au sport de leur choix. Les clubs mènent des actions concertées avec la Mairie permettant que la vie sportive au Puy soit homogène et florissante.

La soirée du 18 juin dernier, initiée par la Municipalité pour la troisième année consécutive, constituait le point d'orgue d'une année riche en émotions et plaisirs sportifs partagés. Après plusieurs démonstrations des adhérents sur la place Louis Philibert et le gala de fin d'année de la compagnie de danse *La lune*, la plupart des clubs se sont retrouvés autour d'un buffet dans la salle des fêtes pour les remises de médailles par le Maire Jean-David CIOT entouré de son 1er adjoint Jean-Claude NICOLAOU et des élus de la Commune. Clôture en toute convivialité avec une fin de soirée animée par un DJ… ■

Les sportifs **puéchens** à l'honneur

- **Alexandre FERRER toujours au sommet** : décidemment rien n'arrête le jeune champion de moto trial. Même s'il n'a pas été sacré champion du Monde à l'issue de toutes les épreuves, il était encore parvenu à s'imposer en haut du podium lors d'une épreuve du championnat à Andorre au mois de juin.

- **En équitation**, saluons les très belles performances de deux jeunes cavalières du Puy. **Pauline OLLIER** qui s'entraine depuis l'âge de 5 ans au Centre Equestre des Piboules à Pertuis a obtenu la médaille de Bronze en dressage individuel aux Championnats de France 2011 à Lamotte-Beuvron, après une médaille d'Or en concours complet (dressage-cross-saut) en 2008. **Julie NICOLAOU**, qui concourt dans les épreuves professionnelles depuis 2 ans, s'est classée dernièrement 4e dans le Grand Prix pro2 1m35 à Meyreuil et 6e dans celui d'Aix en Provence, 5e aux Grands Prix 1m30 à Istres et aux Pinchinats, et 4e des vitesses 1m25 à Saint Laurent du Pape et à La Grande Motte. ■

Brèves

>> Le club de course hors stade *Le Kilomètre 610* compte depuis septembre un Chronométreur officiel régional FFA en la personne de Sébastien LABOVE, qui, après plusieurs jours de formation passés dans locaux de la ligue de Provence d'athlétisme, est reparti avec son diplôme en poche. Il officiera désormais sur les courses à label FFA.

>> L'aéroboxe vous connaissez ? Le Club *Team LDM* propose pour cette saison cette nouvelle discipline basée sur l'entrainement cardio et les gestes de la boxe anglaise sans porter les coups.

>> Une école de moto trial et de cross a ouvert au Puy sous l'impulsion du *Moto Club*. Entrainements des enfants une fois par semaine sur le terrain de cross du village.

Vos élus interlocuteurs :
Jean-Claude NICOLAOU, 1er Adjoint au Maire
Rémi DI MARIA, Conseiller municipal délégué aux sports

Des vacances pour tous

→ Depuis trois ans les animations et loisirs proposés aux enfants et adolescents du Puy s'étoffent. L'implication et les efforts conjugués du tissu associatif et de la Municipalité permettent d'offrir un programme d'activités pédagogiques et de divertissement pour tous les âges, notamment tout au long des deux mois estivaux.

En plus des stages sportifs et ateliers plus artistiques (danse, théâtre…) préparés par les associations et clubs locaux, les élus veillent à ce que les actions mises en place au sein de la Mairie et du Centre de Loisirs (géré en délégation de service public par *Loisirs Education & Citoyenneté Grand Sud*) assurent aux jeunes du Puy un été épanoui, riche en émotions et en découvertes. C'est ainsi que le service municipal Enfance, Sports et Jeunesse coordonnait en juillet et août un séjour en montagne auquel ont participé une quinzaine d'adolescents, des semaines multi-activités accueillant entre 15 et 20 petits ainsi que diverses sorties-loisirs étalées sur les deux mois. Outre l'ouverture sur de nouveaux horizons et les occasions d'évasion, ces animations procurent à nos enfants de multiples moments de partage et d'échanges avec, bien souvent, de nouveaux camarades qu'ils apprennent à mieux connaître lors de ces moments privilégiés. ■

Quoi de neuf pour la rentrée ?

■ Un accueil périscolaire réorganisé :

→ Afin de mieux accompagner les familles dans leur organisation quotidienne, la Commune met un point d'honneur à garantir un accueil périscolaire des élèves qui soit non seulement accessible à tous mais aussi synonyme d'éveil de l'enfant.

Pour cette rentrée, on retiendra **les nouveautés proposées par la Municipalité pour les activités durant le temps de cantine** avec plus de sport et de la danse country & irlandaise pour les élèves de l'élémentaire la Quiho, ainsi qu'une animation sportive et ludique à Saint Canadet. A 16h30 sont toujours proposés aux tout- petits de l'école Arc-en-Ciel la lecture de contes, les jeux, les loisirs manuels et la musique. Davantage de basket est au programme le soir à la Quiho, où seront encore dispensés l'initiation à l'anglais et le multi sport en plus de l'étude et de la bibliothèque.

En ce qui concerne l'**accueil des enfants scolarisés à partir de 7 h 30 et de 17 h 30 à 18 h 30**, soumis à une participation financière des familles, il est désormais assuré par l'association *Loisirs Education & Citoyenneté Grand Sud*, gestionnaire du centre de loisirs. Cette nouveauté apportera une meilleure cohérence des activités et permettra à la Crèche – qui prenait en charge cet accueil jusqu'alors - de se centrer exclusivement sur ses missions d'éveil des 0-3 ans. ■

Animation lecture pendant la pause méridienne

■ Le plan « travaux dans les équipements scolaires » se poursuit

→ L'été a été propice aux avancées dans le cadre du programme pluriannuel de réfection dans les écoles établi depuis 3 ans par la Commune, représentant 170 000 € d'investissements en 2011, et destiné à améliorer l'accueil de nos enfants dans un environnement plus confortable et plus sécurisé.

Au sein de l'école maternelle Arc-en-Ciel :

• Rénovation d'une classe • Réfection de la toiture (*1ère tranche du plan triennal*) • Chaudière : remise aux normes de sécurité et ajout d'un système de régulation (*dans le cadre de la démarche AGIR dans laquelle la Commune s'implique depuis 2 ans*)
• Rénovation des façades à l'arrière du bâtiment (*prémices des futurs travaux de sécurisation prévus sur cette partie du boulevard de la Coopérative*)

Au sein de l'école élémentaire de la Quiho :

• Remplacement des portes des issues de secours et d'une grande partie des fenêtres situées au Nord de l'école (*par des châssis PVC à rupture de pont thermique et vitrages plus isolants, conformément à la Réglementation Thermique 2012*) • Etanchéité et isolation de la toiture sur des bâtiments annexes (*logements*). ■

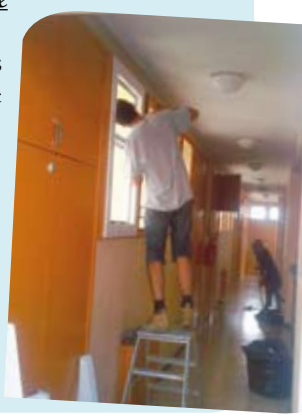

Et aussi

>> Les enfants des Bouts d'choux et leurs parents se sont retrouvés le 18 juin pour une très belle kermesse

dans la cour de l'école maternelle, ponctuée d'un spectacle de marionnettes conçu par les assistantes maternelles, d'une représentation de danse flamenco et de démonstrations d'éveil musical proposé aux petits tout au long de l'année. Divers stands d'animations et jeux, goûters et tombola complétaient cette journée clôturée par un lâcher de ballons. L'association des assistantes maternelles du Puy, présidée par Danielle CORSO, est soutenue par la Municipalité et permet des temps d'échanges et de partage entre les professionnelles de la petite enfance, la mutualisation d'activités et la rencontre entre enfants pour une sociabilisation en douceur.

• **Contacts :** Mirella GOUNANT au 04.42.61.87.44
Blog : http://les-bouts-d-choux.overblog.com
courriel : les-bouts-d-choux@orange.fr.

Vos élus interlocuteurs : **Gilbert ARMENGAUD,** Adjoint au Maire délégué aux affaires scolaires - **Orlane BERGE,** Conseillère municipale déléguée à la petite enfance - **Michaël DUBOIS,** Conseiller municipal délégué à la Jeunesse

À la sortie Est du centre du Puy-Sainte-Réparade, en montant au hameau de Saint Canadet, les terres accueillent des vignes généreuses. Parmi elles, au pied de la colline de la Quille, on aperçoit les quelque 30 hectares en AOC Coteaux d'Aix-en-Provence cultivés par la famille SALEN depuis plus de 35 ans.

Domaine Les Bastides : 35 ans de passion et de terroir en bouteille

Le Domaine Les Bastides témoigne de la ténacité de véritables amoureux de la nature, du terroir et du vin. Optant pour une culture 100% biologique 20 ans avant qu'elle ne soit en vogue, Jean et Anne-Marie SALEN ont investi leur vie dans ce domaine viticole, qu'a rejoint leur fille Carole en 1987.

A la fin des années 60, souhaitant rebondir face à la perte de vitesse de l'agriculture arboricole qui était leur métier, le couple décide d'acquérir une propriété à deux pas des lieux où Jean a passé toute son enfance.

Patiemment, avec très peu de moyens et une volonté de fer, ils parviennent à développer une exploitation dont la première vinification en 1976 sera exclusivement consacrée au vin cuit. Tous deux Provençaux, nostalgiques du traditionnel breuvage servi avec les treize desserts à Noël, Jean et Anne-Marie SALEN remettent ainsi sur le devant de la scène un vin « à l'ancienne » toujours en vente aujourd'hui. L'année suivante la production se décline en rouge, rosé et blanc. La notoriété sera au rendez-vous, récompense d'une approche soignée et traditionnelle générant un vin d'excellente qualité, que Jean-Pierre Coffe élira bientôt parmi les meilleurs de la région.

Lorsque Carole SALEN, après des études d'œnologie en Bourgogne et dans le Bordelais, intègre l'affaire familiale, elle poursuit le rigoureux travail réalisé en cave, au vignoble mais aussi l'activité commerciale qui devient de plus en plus fondamentale au fur et à mesure que s'accroit la concurrence. La famille concentre toute son énergie et s'implique sans limites pour conserver les vertus de leur production, dont 35% part alors à l'export.

Le marquage officiel de la certification « culture biologique » sur les étiquettes, autorisé depuis peu, n'est pour eux qu'une formalité. Quant au label prouvant l'origine bio de la vinification, toujours pas régi par la loi, il devrait voir le jour sur le territoire national dans les prochains mois, et dans quelques années au plan européen… Absurdités administratives qui ont fini d'agacer les SALEN, eux qui ont exclu de leur production et fabrication tout produit chimique depuis le début.

Avec une dizaine d'autres vignerons, Carole participe à un groupe de travail intitulé « Aix en Vignes », qui contribue notamment à préserver et valoriser leur connaissance du terroir et leur vision d'un grand vin.

L'amour du métier s'avère plus que jamais de mise pour les SALEN, alors que les vins sud-américains ou chinois sont de plus en plus présents sur les marchés européens et que de nombreux domaines vinicoles de la région sont rachetés par des propriétaires étrangers fortunés qui impulsent une dynamique commerciale ambitieuse en injectant des fonds importants. L'investissement personnel exigé par l'activité – 10 jours de vacances annuels dans le meilleur des cas ! –, les difficultés à trouver une main d'œuvre jeune et motivée en soutien, n'ont pas découragé la famille puéchenne, aidée à l'année par une seule employée. Si les exportations se sont nettement réduites, le Domaine sort aujourd'hui 60 000 bouteilles : 1 cuvée en blanc, 3 en rouge, 2 en rosé, sans oublier le fameux vin cuit ! Et si les locaux sont désormais équipés d'une climatisation réversible, les techniques de culture et de vinification sont toujours en accord avec la tradition et respectueuse du sol et de la nature en général. Un rêve pour la famille SALEN ? Que soient enfin valorisés les métiers du terroir, les activités agricoles et manuelles, afin qu'une jeune génération garantisse la pérennité de tels trésors… ■

"Des rendements limités pour des vins bio de haute expression"

Jean Salen admire ses bouteilles de rosé couchées

Carole Salen inspecte ses vignes

3500 hectos de cuverie où les cuves de vinification côtoient les foudres de chêne pour le vieillissement des vins rouges

Résumé du Conseil municipal du 18 juillet 2011

Le Conseil réuni en séance le 18 juillet dernier a pris connaissance des **récentes attributions de marchés publics** concernant les travaux de requalification de l'Avenue du stade (marché attribué à Provence Travaux Publics 2000 au Puy-Sainte-Réparade pour un montant de 124 905,94 € HT), et la maîtrise d'œuvre relative à l'aménagement des abords du futur collège et de la construction des réseaux d'adduction (marché attribué à la société SETOR pour un montant de 64 800,00 € HT).

En termes de **protection environnementale**, afin de poursuivre sa démarche d'**économies d'énergie**, la Commune a renouvelé sa convention annuelle avec le **CPIE** (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement) du Pays d'Aix pour les missions de l'économe de flux, dont le travail a déjà permis d'engendrer des économies en 2010-2011 notamment grâce à l'optimisation des contrats d'abonnement (électricité, gaz…), réadaptés aux consommations effectives de la Ville.

Dans le cadre de la construction de la future station d'épuration, la Ville du Puy-Sainte-Réparade avait souhaité mettre en place une **filière de traitement des boues** pérenne et conforme à la réglementation. L'étude de faisabilité sur ce projet s'est révélée concluante. Le Conseil municipal a donc approuvé l'ouverture de la procédure de déclaration réglementaire prévue par le Code de l'Environnement pour le plan d'épandage des boues. Des agriculteurs, entre autres du Puy, se sont portés volontaires pour valoriser et épandre sur leurs exploitations agricoles les boues produites par la future station d'épuration une fois séchées sous une serre solaire.

Ce Conseil a été l'occasion de présenter le **rapport du délégataire de la Délégation de Service Public eau et assainissement** (à savoir la SEM) pour l'exercice 2010 et le rapport d'information du Maire sur ce même sujet. On notera que le service de l'assainissement collectif se distingue par la mauvaise qualité du traitement actuel des eaux usées, rendant la construction de la nouvelle station d'épuration communale plus que jamais prioritaire. Concernant l'eau potable, il convient de mettre en œuvre la programmation pluriannuelle des travaux de renouvellement, d'amélioration et d'optimisation des infrastructures du service établie en 2010. Les études relatives à l'amélioration du captage de Chenerilles ainsi que l'extension du réseau de distribution sur le Rousset devraient être lancées en 2012.

Deux avis étaient à l'ordre du jour de ce Conseil municipal. Le premier concernait le **Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (SDCI)** dans le cadre de la réforme des collectivités territoriales et a donné lieu à de longs débats, l'avenir des communes étant concerné au premier chef. Le Maire et les élus de la Majorité ont rappelé les principes auxquels ils étaient attachés : respect du libre choix des communes quant à leur éventuelle adhésion à une intercommunalité, volonté de voir les communes conserver leurs compétences sur les sujets de proximité comme l'aménagement du territoire local, acceptation de mutualisation dans des domaines aux enjeux métropolitains comme les déplacements, le développement économique, la culture ou le tourisme. Les élus ont adopté, avec deux abstentions, un avis négatif sur le projet présenté par le Préfet tel que soumis à cette date.

Le second avis concernait le **rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'assainissement non-collectif** (SPANC, qui dépend de la CPA) pour l'exercice 2010. Le Maire Jean-David CIOT a réaffirmé son opposition sur le fonctionnement du SPANC qui impose des visites de diagnostics plus rapprochées aux particuliers équipés d'assainissement non collectif ainsi qu'une contribution financière exigible à l'issue du contrôle et égale pour tous.

Dans le domaine de l'animation du village, le Conseil municipal a accordé une subvention à l'association *LE&C Grand Sud* avec laquelle il a approuvé **une convention d'objectifs dans le cadre du service de garderie péri scolaire** payante (de 7 h 30 à 8 h 30/9 h et de 17 h 30 à 18 h 30) que l'Association souhaite gérer, dans la continuité de l'organisation et la gestion de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement dont elle est par ailleurs le délégataire. Les élus ont aussi procédé au vote à l'unanimité de la **2e répartition des subventions aux associations.**

Le Conseil a adopté un **règlement pour le bon déroulement des fêtes foraines** précisant les exigences en termes de sécurité, planning etc. Pour finir, une convention sera signée avec la Communauté du Pays d'Aix relative à la Commission Intercommunale d'Accessibilité aux Personnes Handicapées afin de permettre une réflexion concertée de la question fondamentale que constitue la **prise en compte de nos administrés connaissant un handicap**. ■

La nouvelle Station d'épuration en construction avec au premier plan la serre de séchage solaire des boues, dont l'épandage sera assuré par des agriculteurs.

Libre expression de la Majorité

Depuis 3 ans, nous remarquons que la quasi-totalité des délibérations sont votées à l'unanimité des voix au Conseil municipal. Ce constat prouve que les grandes décisions prises pour la bonne marche de la Commune et le bien-être des habitants du village sont partagées par tous les élus, de la Majorité mais aussi de l'Opposition. Il indique que les choix arbitrés sont cohérents, justes et réfléchis. Nous nous efforçons d'œuvrer pour que ces décisions soient le fruit d'un travail en concertation et en toute transparence, avec la mise en place de commissions de travail associant les membres de l'opposition par exemple. Nous diligentons des études et des phases de réflexions avant toute étape décisive (collège, ZAD, Plan Local d'Urbanisme…) pour le bien commun dans une perspective d'évolution harmonieuse pour le Puy. Nous veillons à asseoir notre politique et nos actions sur les capacités réelles de financement de notre collectivité, pour laquelle nous avons instauré une gestion responsable, saine et clairvoyante, permettant à la fois d'importantes économies sur les dépenses de fonctionnement (en moyenne -150 000€/an) et des investissements cruciaux pour le village. Ainsi, 1,6 millions d'euros d'investissements (hors grands projets tels les voiries et réseaux du collège, les extensions de cimetières…) pour le village en 2011 ont été approuvés à l'unanimité des Adjoints et Conseillers municipaux (y compris de l'opposition) au Printemps dernier, tout comme la totalité du budget d'ailleurs.
L'adhésion de l'ensemble des représentants élus des Puéchens, toutes tendances confondues aux questions de fond relatives à l'accompagnement des personnes, aux finances de la Commune, à l'animation et la vie du village ou à son développement durable, nous convainc de la pertinence de nos engagements.
Nous continuerons à rester solidaires pour préparer tous ensemble l'avenir du Puy-Sainte-Réparade.

Jean-David CIOT, Jean-Claude NICOLAOU, Brigitte PANICHI, Michel REYRE, Sergine SAÏZ-OLIVER, Gilbert ARMENGAUD, Muriel WEITMANN, Philippe FOLIOT, Lucienne DELPIERRE, Orlane BERGE, Odile IMBERT, Maryvonne PESTRE, Edmond VIDAL, Chantal LEOR, Bernard CHABALIER, Viviane LECUIVRE, Rémi DI MARIA, Jacqueline PEYRON, Michaël DUBOIS, Geneviève DUVIOLS, Rodolphe REDON.

Libre expression de l'Opposition

Les textes imprimés dans cette page relèvent de l'entière responsabilité de leurs auteurs et sont publiés sans modification ou correction.

Vous connaissez tous mon attachement à la vie économique de notre village, à son développement, à son évolution, en un mot : à sa « VIE ». Comme moi, vous pouvez constater que rien n'a encore bougé. Depuis l'arrivée des deux structures médicales, qui ont créé des emplois dans les années 90, nous vivons au quotidien une dégradation de l'activité sur notre commune. Toujours pas de Plan Local d'Urbanisme, pas de nouveaux commerces (mais des fermetures), pas de nouveaux services, pas de terrain de camping, notre village n'avance pas. Par contre, nous pourrons bientôt faire nos courses dans un nouvel hypermarché qui s'installe à Meyrargues et aspirera, encore une fois et après Pertuis, une partie du peu de vie économique qui nous reste. Décidemment, Le Puy devient un vrai village dortoir. Toute opportunité manquée ne se représentera pas. Si notre commune avait offert une activité commerciale ambitieuse, dynamique, vivante, en expansion, une nouvelle concurrence ne s'installerait pas à 7 km de notre clocher. Est-il trop tard pour définir où est l'intérêt général de notre cadre de vie ? Des possibilités existent au centre du village, mais elles risquent de froisser de petits intérêts particuliers qui n'apportent malheureusement rien au commerce local. En tout état de cause, une bonne dose de courage serait nécessaire pour mettre en place une politique volontariste indispensable à l'avenir et à l'épanouissement du Puy. Mais le voulons-nous vraiment ?

Le Puy Sainte Réparade avant tout
Henri BRINGUIER

Je vous retrouve pour ces quelques lignes dans cette libre expression toujours trop courte...
Propreté: A noter au sein de notre village et dans nos hameaux, une pointe d'amélioration dans la propreté mais de nombreux efforts reste à faire, temps au niveau municipal que citoyen.
Travaux en cours: Un futur parking derrière le monument au morts devrait voir le jour au plus grand bonheur de nos commerçants et habitants. Un trottoir sécurisé, Bld du Stade est toujours en travaux. Des chantiers qui depuis leur démarrage traine en longueur, des choix, pas toujours judicieux, qui parfois manquent de logique et génèrent des surcoûps écomomiques. De plus, ces travaux sur notre commune sont le plus souvent menés par des entreprises extérieures... Donnons la priorité à nos artisans et entreprises du village qui ont les compétences, le savoir et la disponibilité pour travailler au sein du Puy.
Suggestions : Quelques mots sur le parking du complexe sportif qui mériterait un éclairage et un marquage au sol pour sécuriser et améliorer le stationnement, vu le nombre impressionnant de véhicules depuis la réouverture de la piscine CPA. Belle et grande piscine ou nous habitants du village sommes sur liste d'attente sans avoir la certitude de pouvoir y accéder, vu le nombre de baigneurs de l'extérieur ! A méditer...
Sécurité : Poubelles incendiés, cambriolages, détérioration en tous genres et incivisme sont malheureusement notre quotidien. Il serait très urgent Mr le maire, Mr l'adjoint a la sécurité, de constuire un groupe de travail en collaboration, avec les habitants, commerçants et police municipale pour réfléchir à des solutions pour que dans notre village l'on retrouve la tranquillité et la sérénité de jadis !

Mon ambition, votre bien-être
Alain SCANO

On nous le dit, c'est la crise : prétexte aux délocalisations et à toutes les dérives économiques et sociales, subie en priorité par les plus vulnérables et supportée essentiellement par les classes moyennes.

La crise est certes là, mais elle est d'abord et surtout politique. Les affaires des uns et des autres ne redorent pas le blason des élus qui sont censés nous représenter. La gestion de l'état et de la plupart des collectivités locales en est le triste reflet.

Il est temps de passer à une république plus juste, plus solidaire, plus sûre aussi. Une république dont les représentants seraient plus efficaces et plus empreints des réalités du terrain avec un mandat unique. Avec des élus plus honnêtes aussi, quels que soient leurs responsabilités, et qui s'appliqueraient la même justice que celle du peuple.

Les candidats aux prochaines échéances électorales devraient s'inspirer de ces évidences; nous devrons en tout cas être vigilants sur ce point.

Serge ROATTA,
CHRISTIAN JUMAIN,
Claude AUBERT

NAISSANCES

Mai 2011
31 MICHAUX Nélia

Juin 2011
03 BIANCHINI Gabriel Michel Edouard
05 GUICHARD Lili, Bernadette, Aloé
07 DALMAS Sarah, Inès
13 PANTALLLA Kilian, Chris
18 BONNEVILLE Zoé Jennifer Anita
26 DESMARS Léo René Hubert Salvator
28 VIVANCOS Tristan Christophe Henri

Juillet 2011
03 DOMALAIN Louis Malo
08 CONTENT Paul Daniel Max
08 GUASCH Tom Hugo
16 ASTEGGIANO Fabio Philippe Ulysse
29 BERTRAND Ethan, Pierre, Gabriel, Gilbert, Marcel
31 AUTOGUE Inès, Anne, Marie
31 HOURLIER Kelyan, Jean-Pierre

Août 2011
08 ROLLAND Camille, Marie, Lorea, Lilyane
11 COROLLER Charlie
25 METTAG Noam
25 NERCAM Léo, Alex

Septembre 2011
11 FEYDY Clément Daniel
11 FEYDY Lucas Yves
16 SOUISSI Wassim

MARIAGES

Juin 2011
18 GOUIRAN Fabrice Gilbert et STAES Elodie Marie-Pierre

Juillet 2011
02 SIMOENS Patrick Bernard Franck et MONBRUN Hélène Anne-Marie
07 BENMELHAL Haoued et AMARI Nabila
23 BRANDON Bernard Jean Antonin et PEYRE Chantal Hélène Marie
30 PARDOUX Pierre Nicolas et DELALIX Coralie, Danielle, Yvette
30 GARDEL Cédric Alain Nathan et SORNIN Clotilde
30 PAGANO Loïc Alexis Raoul et HOFFMANN Lauriane Anna Odette
30 THERIC Ludovic Lionel et CUREL Aurore Nicole Marie Mauricette

Août 2011
06 TIBERI Jean-François Charles et BRINGUIER Virginie Marie Magdeleine
06 BASSO Christian Raymond Serge et BREHELIN Valerie Corinne
27 BORREANI Laurent Raphaël et STAMMEGNA Josiane Monique
27 ROGLIANTI Sylvain et CHA-BENAT Emilie

Septembre 2011
03 DESIRE Jean-Mathieu André et CASERIO Magali Jeanne Nicole

DÉCÈS

Avril 2011
20 PEREIRA Luis Antonio

Juin 2011
02 GELLATO Michel Ferdinand
14 LECLERC Alain René Georges
27 BODART Geneviève Claude Gabrielle Jeanine veuve PUVILLAND

Juillet 2011
04 SARVANT Madeleine Marcelle
04 TIMMERMANS Alain Marius Abel
05 RISCH Eugénie Simone veuve PINEL
05 HALIL Rabah
08 ALLAIS Philippe Jean Marie
09 LONG Andrée Angèle Aimée veuve EYGUESIER
10 MOUREN José Albert Antoine
10 DERRIEY Thérèse
12 GOLIN Joseph
16 FROSIO Olga Carla veuve CADÉ
24 DECIMO Hélène Rose épouse DUCROUT
30 OLIVA Rose Simonne veuve MARTIN

Août 2011
04 PELLE Jacques Joseph
04 VITUREAU Marcel Rémi
11 SCHWARZ Bernhard
15 RIBET Yolande veuve GOURNAY
20 LOCCHI Vittorio
20 BACHMANN Paul Charles Ambroise
25 THOMAS Berthe Jeanne veuve FELLOUS
26 TURCAN André Fernand

Septembre 2011
01 HENRY Jean Louis
03 DUPONT Robert Maurice
10 LOUVET Jeanine Arlette veuve POMARÈDE
11 LAGRANGE Maurice
13 CAUX Mariannick Etiennette Yvonne
14 BLANCHET Marcelle Marthe Odette veuve MENNESSIER
15 AQUADRO Marie veuve HODOUL
21 JAMBOU Marie Rose Marguerite épouse GUIGNARD
23 NARAIN Marie Hélène

Se souvenir, ensemble

21 août 2011 : 67e anniversaire de la Libération du village

Unis par une même langue : celle de la Liberté, la 7e Armée Alliée, associée aux 7 divisions françaises d'engagés volontaires et de l'armée d'Afrique menaient en 1944, 8 mois avant la capitulation allemande et l'ouverture des camps, une vaste opération nommée « Dragoon » qui allait libérer du joug nazi les villages du Sud de la France en 1944. Aiguillés par les réseaux de la Résistance, ce sont en héros qu'ils furent accueillis dans les rues du Puy. Les Anciens Combattants, le Maire et ses élus ainsi que nombre de Puéchens se sont réunis en mémoire de cette page d'Histoire qu'il nous incombe de continuer à raconter.

50 ans après....

Cette année encore, la classe 49 du Puy a profité d'une belle journée samedi 10 septembre pour se réunir au pied de la Quille pour un petit moment très agréable. La trentaine de copains et copines ont pu déguster une grande paëlla où convivialité, souvenir et superbe ambiance n'ont pas fait défaut.

La bourgade lors de la Fête de la musique

Marché - Guinguette de Saint-Canadet

Les petits Puéchens
lors des stages de loisirs municipaux en été

La compagnie Carboni
lors des Estivales en juillet

Fête de la Saint-Michel

Retour en images sur les festivités...